

CLASS 40

Association Internationale des Monocoques Class40 pieds
Centre de formation aux Métiers de la mer
Allée du Frère Maximin
85100 Les Sables d'Olonne

**DEMANDE D'ADHESION TEMPORAIRE 2026**

Nom (Mme Melle Mr) : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse complète :
.....

Portable : Email :

Réseaux Sociaux :

Demande une adhésion temporaire pour la course suivante :

Class40 n° : Nom du propriétaire :

Date du dernier certificat de jauge:

J'atteste que le bateau n'a subi aucune modification depuis le dernier certificat de jauge et est conforme en équipements à ceux qui y sont inventoriés.

* * *

Montant de la cotisation : 100 euros

Les conditions sont les suivantes :

- Le bateau aura dû être mesuré au moins une fois et n'avoir subi aucune modification depuis son dernier certificat de jauge.
- Le bateau et son équipage devront respecter les règles de classe et de jauge.
- Le parcours de la course à laquelle le bateau voudra s'inscrire devra être inférieur à 800 milles.
- L'adhésion temporaire n'est pas autorisée pour la RORC Fastnet Race ni pour les courses du calendrier officiel.
- Seules 2 adhésions temporaires peuvent être délivrées dans l'année.
- Aucune voix de vote aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Si, cette même année, le skipper décide de faire une demande d'adhésion annuelle, la somme déjà versée pour la ou les adhésion(s) temporaire(s) sera/seront déduit(es) du coût de son adhésion et de l'obtention du certificat de jauge annuel.
- L'adhésion sera valide le temps de la course (durée définie par l'Avis de course), pour le bateau et son skipper.

* * *

Par la présente je vous demande de soumettre ma demande d'adhésion à l'Association Internationale des Monocoques Class40 pieds (ci-après la "Class40") pour l'année 2026 à l'examen des membres du Conseil d'Administration de la classe.

En adhérant à la Class40, je m'engage expressément à respecter (i) l'ensemble des dispositions et obligations figurant dans les Statuts de la Class40, son Règlement Intérieur, ses Règles de Classe, ses Règles de Jauge et son Système de Sélection permanent pour les courses imposant des quotas dont je déclare avoir pris parfaitement connaissance après les avoir consultées sur le site internet de la Class40 : <https://www.class40.com/fr/index/> (ii) et d'une manière générale à respecter l'ensemble des règles régissant et amené à régir l'Association Class40 (ci-après ensemble (i) et (ii) les « Documents Contractuels »).

Je m'engage à ne pas dénigrer et porter atteinte à l'image de la Class40, à ses actions à ses membres et à ses salariés ou préposés ainsi qu'à ne pas intenter d'actions contre l'Association Class40 et/ou ses représentants, administrateurs, salariés, préposés, membres du comité de sélection, mesureurs et/ou ses membres en cas de litige concernant l'application et/ou l'interprétation des Documents Contractuels ou qui trouveraient leurs fondements ou leurs objets au sein des dits documents ou d'une décision prise par les organes de la Class40.

Je m'engage à faire mes meilleurs efforts pour participer à la vie de la Classe et notamment pour être présent ou me faire représenter lors des Assemblées Générales.

Par mon adhésion, je donne mon accord pour procéder à une éventuelle contribution complémentaire qui pourrait m'être réclamée par la classe d'un maximum de 1000 € (MILLE Euros), en cas de manquement d'un organisateur à son obligation de rétrocéder à la Class40 une partie des droits d'inscription que celui-ci aura perçu des adhérents de la Class40. Le montant de la contribution complémentaire sera fixé par le Conseil d'Administration après tenue d'une Assemblée Générale statuant sur le sujet.

En cas de manquement à ces engagements, j'ai conscience que la procédure de sanction disciplinaire prévue à 5 du Règlement Intérieur de l'association Class40 pourra s'appliquer.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les dispositions figurant en page 2 du présent bulletin d'adhésion concernant la protection des données personnelles, le lien créé par ma licence avec la FFV et l'utilisation de mon droit à l'image.

* * *

RGPD : Protection des données personnelles

Dans le cadre de votre adhésion, la classe détient des données privées vous concernant. Ces données sont détenues et traitées par notre service administratif dans le cadre de la mise à jour de votre adhésion, afin de vous tenir informés des activités de la classe et de faciliter votre participation aux événements au programme de la classe ainsi qu'aux événements organisés par nos partenaires. Plus particulièrement, ces données pourront être mises à disposition des organisateurs d'épreuves auxquelles vous pourriez être amnés à concourir.

L'association s'engage à ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes autres que pour les besoins de ce qui est dit ci-dessus.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), Vous bénéficiez du droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'oubli sur vos données personnelles collectées par la Classe en écrivant à l'adresse mail suivante : vanessa@class40.com ou en envoyant une lettre recommandée avec AR au siège de l'association.

LICENCE FFVOILE

Pour ce qui concerne les membres titulaires d'une licence FFVoile, il est rappelé que celle-ci crée un lien juridique entre eux et la FFVoile, qui agit également en conformité avec la réglementation en vigueur. Vous pouvez vous connecter à votre Espace Licencié afin de gérer le traitement de vos données personnelles enregistrées par la FFVoile.

DROIT A L'IMAGE

J'autorise La Classe à me photographier ou à me filmer durant l'année dans le cadre de ses événements et des événements de la Fédération Française de Voile.

Les images pourront être exploitées dans le cadre des actions de promotion de la Classe et diffusées par tout moyen de communication dont le site de la Classe.

Les images pourront être exploitées par la Classe sans limitation de durée mais ne pourront être cédées à des tiers sans mon consentement.

La Classe s'interdit expressément de procéder à toute exploitation des images susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité des personnes.

* * *

Règlement par chèque

Règlement par virement ou PayPal

Nota : pour les transactions de banque étrangère prévoir le supplément des frais bancaires pour un solde net de 100€.

Règlement en espèce

Date :

Signature